

Pour faire une demande, veuillez remplir le formulaire en ligne et télécharger les documents ci-dessous en vous rendant sur eTéléfilm : <http://www.telefilm.ca/eTelefilm>

TOUS LES DOCUMENTS DE CETTE LISTE (CI-DESSOUS) DOIVENT ÊTRE SOUMIS AU MOMENT DE LA DEMANDE.

Tout document soumis à Telefilm Canada doit être en français ou en anglais.

GÉNÉRAL		
1.	Documents de la lettre de recommandation préliminaire	Documents demandés dans la lettre de recommandation préliminaire.
DÉCLARATIONS SOUS SERMENT		
2.	Déclaration sous serment du (des) producteur(s) canadien(s) - Recommandation finale	Notarié. (<i>formulaire disponible sur le site Web de Téléfilm</i>)
3.	Déclaration sous serment Exemption pour mention de courtoisie	Déclaration sous serment Exemption pour mention de courtoisie d'un non-canadien et/ou d'une personne d'un pays non-coproduiteur, le cas échéant. Notarié. (<i>formulaire disponible sur le site Web de Téléfilm</i>)
FINANCEMENT		
4.	Documentation relatives aux coûts finaux	<p><u>Si la portion canadienne du budget de la coproduction est de plus de 500 000 \$:</u> un état du coût final certifié de l'activité accompagné d'un rapport d'un vérificateur indépendant.</p> <p>OU</p> <p><u>Si la portion canadienne du budget de la coproduction est de plus de 250 000 \$, mais égale à ou de moins de 500 000 \$:</u> un état du coût final certifié de l'activité accompagné d'un rapport de mission d'examen d'un expert-comptable.</p> <p>OU</p> <p><u>Si la portion canadienne du budget de la coproduction est égale à ou de moins de 250 000 \$:</u> un rapport final de coûts non certifié, accompagné d'une déclaration sous serment (formulaire disponible sur le site Web de Téléfilm).</p>
5.	Rapport des coûts finaux – les coûts canadiens	Rapport final détaillé des dépenses encourues par le producteur canadien
6.	Rapport des coûts finaux – consolidé	<p>Rapport de coûts final consolidé en dollars canadiens <u>incluant une colonne par pays, approuvé et signé</u> par les producteurs canadien et étranger</p> <p>OU</p> <p>Rapport final de coûts du (des) coproducteur(s) étranger(s), (en dollars canadiens ou incluant le taux de change) approuvé et signé par ce(s) dernier(s)</p>
MATÉRIEL CRÉATIF ET TECHNIQUE		
7.	Générique final	Générique de début et de fin indiquant la nationalité de chaque participant et dans le cas d'une série, une liste complète indiquant tout changement par épisode. Ces listes doivent être approuvées et signées par le producteur canadien.
8.	DVD de la production finale	DVD ou équivalent (2 épisodes dans le cas d'une série télévisuelle)